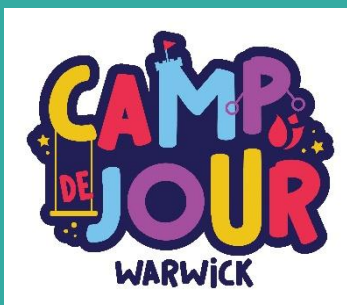


Guide du parent



ÉTÉ 2026

Camp de jour
Warwick



Bienvenue au camp de jour!

Toute l'équipe du camp de jour de Warwick est heureuse de vous compter parmi nous cet été.

Ce guide vous permettra de connaître les règles du camp et d'en informer votre enfant.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook ([camp de jour Warwick](#)) pour obtenir plusieurs informations complémentaires et pour y voir votre enfant en pleine action!

Nous lui souhaitons le meilleur des étés avec nous!

N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Coordonnées :

Camp de jour de Warwick

evenement@villedewarwick.quebec

Téléphone : 819 358-4329

Facebook : [Camp de jour Warwick](#)

Mission

- Offrir des activités diversifiées aux enfants âgés entre 4 et 12 ans et soutenues par des animateurs dynamiques afin de vivre un bel été en toute sécurité.

Valeurs

- ✚ Sécurité
- ✚ Communication
- ✚ Respect
- ✚ Plaisir

Clientèle : Enfants de 4 ans (l'enfant doit avoir complété sa maternelle 4 ou 5 ans) jusqu'à 12 ans maximum.

Durée : Du 25 juin au 14 août 2026.

Fonctionnement général

En cas d'absence de votre enfant

Nous vous demandons de nous aviser lorsque votre enfant s'absente. Merci de nous contacter par courriel, téléphone ou Facebook via nos coordonnées à la page 2 de ce document.

Heures d'ouverture

Le camp de jour est ouvert de 9 h à 16 h

Durant les heures d'ouverture, les enfants sont en compagnie de leur groupe pour faire différentes activités sur le terrain du camp de jour situé à l'école secondaire Monique-Proulx et au parc Yvon-Paré (Pavillon Baril). Prenez note que nous ne sommes pas responsables de votre enfant en dehors des heures d'ouverture, à moins que celui-ci soit inscrit au Service de garde (SDG).

-
- Pour tout retard à la fin de la journée, un montant de 3,00 \$ par tranche de 5 minutes vous sera facturé.

Service de garde

7 h 30 à 9 h

16 h à 17 h 30

Ce service comprend une surveillance pour votre enfant par un animateur dans le parc du camp de jour (pavillon Baril). S'il pleut, l'accueil et le départ se feront au gymnase de l'école secondaire. Lors du départ de votre enfant, nous vous demandons de nous saluer pour qu'on puisse vous identifier et inscrire que votre enfant est partie.

- Pour tout retard à la fin de la journée, un montant de 3,00 \$ par tranche de 5 minutes vous sera facturé.

Dîner

Le dîner est de 12 h à 13 h

Votre enfant pourra aller dîner à la maison, à la condition que cela soit convenu au préalable lors de l'inscription. Pour tout changement, nous vous demandons de nous aviser le matin même ou la veille. Par exemple, il ne sera pas permis aux membres de notre équipe de laisser partir seul un enfant sur l'heure du dîner si nous n'avons pas été informé de ce changement.

Collations

AM : 10 h à 10 h 15

PM : 14 h 30 à 14 h 45

Les parents doivent fournir au minimum un dîner, deux collations et une bouteille d'eau. Il est strictement interdit de fournir des collations à base d'arachides ou de noix. Votre enfant doit avoir un repas froid ou dans un thermos. Prenez note que les boîtes à lunch ne sont pas placées dans un frigidaire, donc il est conseillé d'y ajouter au moins deux « ice pack ».

- Nous privilégions les collations et les repas santé pour que votre enfant puisse avoir l'estomac bien soutenu et qu'il soit plein d'énergie tout le long de la journée.

Départ des enfants

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, nous devons nous assurer qu'il quitte le camp de jour avec les personnes autorisées seulement (celles dont les noms ont été donnés lors de l'inscription). Cependant, si un changement survient, vous devez informer la coordonnatrice, et ce, par un document papier rédigé de votre part (daté et signé), par [Facebook](#) ou par téléphone.

Si votre enfant peut quitter le camp de jour seul à la fin de la journée, cela doit être indiqué à son dossier et avoir été noté lors de son inscription. S'il vous plaît, nous aviser de tout changement.

Journée du vendredi

Quelques vendredis sont des journées spéciales comprenant une sortie à l'extérieur. Lors des sorties à l'extérieur, votre enfant doit **obligatoirement porter le chandail du camp de jour et avoir un lunch froid**. Une semaine avant l'activité, une feuille explicative sera remise à votre enfant (s'il participe) sur les détails de la sortie.

Important

- Pour l'enfant qui se présente la journée même et qui n'est pas inscrit, il sera refusé.
- Aucun remboursement possible si annulation de votre part.

Prenez note que le camp de jour est fermé lorsque nous sommes en sortie à l'extérieur.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité, moins des frais d'annulation de 25 \$, dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour (25 mai 2026). Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées. Le service peut transférer l'achat d'une semaine à une autre semaine (s'il reste de la place). Aucun remboursement n'est effectué en argent. Un chèque vous sera envoyé par la poste et le délai d'attente est de 6 à 8 semaines après la demande.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Ville remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : evenement@villedewarwick.quebec.

Si, au cours de l'été, vous faites un ajout, tout devra être payé d'ici le 11 septembre 2026. Sinon, votre enfant *ne pourra pas revenir au camp de jour l'été suivant*.

Ratio animateur/enfants

Au camp de jour :

4 ans : 1 animateur pour 8

5-7 ans : 1 animateur pour 10

8-9 ans : 1 animateur pour 12

10-12 ans : 1 animateur pour 15

En sortie extérieure : 2 groupes ensemble

4-12ans : 1 animateur pour 10

Service de garde : 1/20

Baignade et test de nage

Chaque jour, nous nous rendrons à la piscine en après-midi. Dans le questionnaire de votre enfant, nous vous avons demandé si celui-ci avait besoin d'une veste de flottaison. Sachez que le sauveteur peut obliger la veste de flottaison s'il considère que votre enfant n'est pas à l'aise dans la piscine. En tout temps, votre enfant doit avoir son maillot de

bain, casque de bain et équipement de flottaison (si nécessaire). Si l'enfant n'a pas l'équipement nécessaire, il restera assis durant cette période.

Médication et maladie

Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe du camp de jour sans l'autorisation écrite du parent (autant médicament sur les tablettes que prescrit). Si vous autorisez l'administration d'un médicament à votre enfant, ce sera le coordonnateur ou le superviseur du camp qui lui donnera sa médication et l'heure et la date seront inscrites dans le formulaire de prise de médicaments.

En cas de maladie grave soudaine ou d'accident, le coordonnateur ou le superviseur réclamera l'assistance médicale nécessaire ou se rendra au service d'urgence. Le superviseur accompagnera l'enfant jusqu'à l'arrivée du parent responsable.

- Prenez note que si votre enfant fait de la fièvre ou que sa condition ne lui permet pas de participer au bon déroulement de la journée, nous nous réservons le droit de le retourner à la maison. Le cas échéant, nous communiquerons avec vous.

Matériel obligatoire

Tous les jours, votre enfant doit avoir un sac à dos identifié à son nom comprenant :

- De la crème solaire (en arrivant au camp, la peau de l'enfant doit déjà être enduite de crème solaire)
 - Aucune crème solaire en spray
 - L'animateur pourra aider votre enfant pour appliquer de la crème solaire, mais nous favoriserons son autonomie.
- **Une bouteille d'eau**
- Une boîte à lunch comprenant :
 - Deux collations
 - Sachets réfrigérants (*ice pack*)
 - Son repas froid ou dans un thermos (s'il mange au camp de jour)
- Un costume de bain, casque de bain et serviette de plage

- Si besoin, son gilet de sauvetage ou ballon
- Prioriser des maillots de bain à manches pour les jeux d'eau
- Élastique pour les cheveux
- Souliers intérieurs obligatoires pour les journées de pluie

Interdit

- Tous objets électroniques (cellulaire, tablette, appareil photo, Nintendo switch)
- Carte Pokémon ou autres
- Objet personnel
- Matériel à bracelet (cordes et élastiques)

Le personnel du camp se réserve le droit de confisquer ces objets. Ils seront remis au parent à la fin de la journée.

Code vestimentaire

Nous voulons vous rappeler que votre enfant joue à l'extérieur presque toute la journée. SVP, prévoyez des vêtements appropriés selon la température annoncée.

Exemple :

- Chandail chaud
- Chapeau ou casquette
- Short
- T-shirt ou camisole à bretelles larges (aucunes bretelles spaghetti)
- Espadrilles ou sandales qui soutiennent la cheville (pas de gougounes)

Code de vie

Ce code de vie s'applique pour vous et pour votre enfant.

1. Respect

- a. Je respecte les autres en utilisant des paroles positives et des gestes appropriés
- b. Aucune violence physique ou verbale ne sera autorisée
- c. Je fais attention au matériel prêté
- d. Je fais attention à mon environnement
- e. Je favorise un bon climat dans mon groupe
- f. Tout comportement jugé inapproprié ou perturbateur ne sera pas toléré

2. Participation

- a. Je participe activement aux activités
- b. J'écoute les consignes données
- c. Je fais preuve d'ouverture d'esprit
- d. Je démontre une attitude positive

Systeme d'avis (nouveauté)

Afin d'assurer un environnement sécuritaire, respectueux et agréable pour tous les enfants du camp de jour, un système d'avis progressif a été mis en place. Ce système vise avant tout à favoriser l'apprentissage, la responsabilisation et le dialogue, plutôt que la punition.

Lorsqu'un avis est émis, l'enfant est accompagné dans une démarche éducative et doit poser un geste réparateur adapté à son âge. Les parents sont toujours informés et impliqués dans le processus, afin de travailler ensemble au bien-être et au développement de l'enfant. La collaboration des parents est essentielle et attendue à chaque étape afin d'assurer une intervention cohérente et bénéfique pour l'enfant.

Les avis sont classés par couleur selon la gravité de la situation et permettent d'intervenir de façon graduelle, cohérente et juste. Chaque étape comprend une rencontre avec l'enfant, les parents et la coordonnatrice, ainsi que des conséquences appropriées si nécessaire.

Avis vert : Signature de l'infraction par le parent. Explication de la situation aux parents avec l'enfant et la coordonnatrice.

Avis jaune : Signature de l'infraction par le parent. Explication de la situation aux parents avec l'enfant et la coordonnatrice. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une mauvaise conduite. (Suspension à une activité)

Avis orange : Signature de l'infraction par le parent. Explication de la situation aux parents avec l'enfant et la coordonnatrice. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une mauvaise conduite. (Suspension d'un à deux jours possible)

Avis rouge : Signature de l'infraction par le parent. Explication de la situation aux parents avec l'enfant et la coordonnatrice. **Expulsion définitive du camp de jour pour l'été 2026, sans remboursement possible.**

Nous nous permettons de refuser un enfant lors de la journée du vendredi si plusieurs incidents de gestes graves surviennent et que nous jugeons que le risque est trop élevé.

Exemples de gestes et comportements selon la couleur de l'avis

Avis vert – Rappel des règles

Comportements mineurs et occasionnels :

- Ne pas respecter une consigne simple
- Courir à l'intérieur
- Utiliser un langage inapproprié sans intention blessante
- Petit conflit verbal entre enfants, sans violence

Avis jaune – Comportement inapproprié répété

Comportements nécessitant une intervention plus sérieuse :

- Répéter un comportement déjà averti (plusieurs avis verts)
- Refus d'obéir à un animateur
- Manque de respect envers un enfant ou un adulte
- Langage vulgaire ou blessant
- Exclusion volontaire d'un autre enfant
- Non-respect volontaire des règles de sécurité

Avis orange – Comportement grave

Comportements ayant un impact important sur la sécurité ou le bien-être :

- Agressivité verbale intense
- Menaces envers un autre enfant ou un animateur
- Gestes violents (pousser, frapper, lancer des objets)
- Intimidation répétée
- Fuite ou refus de rester avec le groupe
- Mise en danger de soi ou des autres

Avis rouge – Tolérance zéro

Comportements inacceptables entraînant une expulsion :

- Violence physique grave
- Agression physique ou verbale majeure
- Intimidation sévère ou persistante malgré les interventions
- Menaces sérieuses
- Destruction volontaire importante de matériel
- Tout comportement compromettant gravement la sécurité du camp


Note importante :

Les situations sont évaluées selon l'âge de l'enfant, le contexte et la gravité du geste. Le camp se réserve le droit d'attribuer l'avis jugé approprié, même si un comportement n'est pas explicitement mentionné.






Protocole lorsqu'un enfant fugue







- Si l'enfant quitte le terrain du camp jour :
 - Un appel à la police sera effectué.
 - Aucun frais relié à cet appel.
 - La police ramènera l'enfant au camp de jour.
 - Le parent ou un proche autorisé à venir chercher l'enfant devra arriver dans **un délai de 45 minutes**.
 - Après trois manquements au respect du délai, l'enfant ne pourra plus fréquenter le camp de jour pour le reste de l'été.

JUIN

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine #1				
22. Fermé	23. Fermé Fête du Québec 	24. Fermé	25. Journée régulière	26. Journée régulière

JUILLET

Semaine #2				
29. Fermé Fête du Canada 	30. 	1. 	2.	3. Journée régulière
Semaine #3				
6.	7. 	8. 	9.	10. Drummondville LASER FORCE

Semaine #4				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
13.	14. 	15. 	16.	17. 
Semaine #5 Semaine de la construction				
20.	21. 	22.	23.	24. 
Semaine #6 Semaine de la construction				
27.	28. 	29.	30.	31. À Trois-Rivières 

Août

Semaine #7

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3.	4- Activité à la biblio 	5. Activité à la biblio 	6.	7. Cinéma et quilles 

Semaine #8

10.	11. 	12. 	13. Pour les 10-12 ans 	14. Fête du Camp de Jour 
-----	---	--	---	---



Bibliothèque